



# Les Coteaux

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par la greffière-trésorière et directrice générale de la municipalité, que le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation mineure au règlement d'urbanisme présentée ci-après, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 15 avril 2024 à 19h30 à l'Hôtel de Ville au 65, route 338, Les Coteaux.

### **Demande de dérogation mineure numéro DM-282 :**

- Adresse : 11, rue Sauvé
- Lot 5 728 000 du cadastre du Québec

### **Nature et effets :**

Permettre le prolongement d'une rue en cul-de-sac se terminant sans cercle de virage tel que prévu à l'article 2.1.5 du règlement de lotissement 17.

**Toute personne intéressée pourra, lors de cette séance, se faire entendre relativement à cette demande.**

**DONNÉ aux Coteaux, ce 28 mars deux mille vingt-quatre.**

---

Pamela Nantel,  
Directrice générale et greffière-trésorière